



# Accès aux déchèteries des usagers professionnels

## Tarification 2025

FORFAIT D'ACCÈS	Tarifs 2025 (HT)
Accès Pros SBA ou sous convention (par accès)	19 €
Accès Pros hors SBA (par accès)	28 €
TYPE DE MATÉRIAU DÉPOSÉ	
Non recyclables et tous déchets non triés	<b>47,30 €</b>
Déchets verts, Bois (branchages) (par m <sup>3</sup> )	<b>8,94 €</b>
Gravats (par m <sup>3</sup> )	<b>0</b>
Bois de construction	<b>0</b>
Plâtre (par m <sup>3</sup> )	<b>0</b>
Plastique dur (par m <sup>3</sup> )	<b>0</b>
Laine de verre, laine de roche, polystyrène (hors site équipé)	<b>47,30 €</b>
Laine de verre, laine de roche, polystyrène (site équipé)	<b>0</b>
Ferraille, cartons, papiers	<b>0</b>

\*Forfait d'accès, par passage (sauf si dépôt uniquement de ferraille et/ou cartons et/ou papier et/ou plastique dur et/ou polystyrène et/ou flux PMCB triés et pris en charge).

Le forfait d'accès est dû pour chaque passage sauf pour des dépôts uniquement constitués de **matériaux correctement triés**, acceptés à titre gratuit et/ou pris en charge par la REP.

La facturation est basée sur le volume et le type de matière apporté.

### Rappel : la gestion des accès aux déchèteries du SBA est informatisée.

Chaque professionnel doit présenter sa carte d'accès au gardien. A chaque passage, celui-ci, via une console portable, enregistre le nom du déposant, la nature des flux, le volume des déchets. Toutes ces informations sont recensées dans l'objectif de mieux gérer le service, le transfert des déchets et établir la facturation pour les professionnels.

**Attention : aucun accès n'est autorisé sans la présentation de votre carte au gardien.  
Si vous ne disposez pas de carte, contactez le SBA : 04 73 647 444 / conseilusager@sba63.fr**

La durée de validité d'une carte est permanente. Son renouvellement (15€) n'intervient qu'en cas de perte.



**CONDITIONS D'ACCES :**  
se reporter au Règlement intérieur des déchèteries  
du Syndicat du Bois de l'Aumône.

